Ecole maternelle Jean Macé
93, rue Chevreul
69007 LYON

mat7.mace@mairie-lyon.fr
04 78 69 15 72

Compte rendu du conseil d'école
Jeudi 26 MARS 2015
18h00 – 20h00

Participants				Destinataires du compte-rendu
	Présent	Absent	Excusé	
Enseignantes :				
Mme ABELLO Jessica CL1	x			X
Mme DUPEUBLE Neïla CL2	x			X
Mme GENDRE Muriel CL5	x			X
Mme HEUZE Claire CL3	x			X
Mme DELEGLISE Sylvie CL6	x			X
Mme. MOUTON Cécile C10	x			X
Mme BUFFAUD Elise CL8	x			X
Mme FAGES Violène CL7	x			X
Mme DUFOUR Anne-Sophie CL9	x			X
Mme BUSCALL Loriane CL4	x			X
Mme CREPIN Peggy CL11	x			X
Mme GONDOL Françoise - direction / CL4	x			X
Représentants des Parents d'élèves : FCPE				
Mme PLAISANT Ivana		x		X
M. CHIABAUT Nicolas T	x			X
Mme BEYEKLIAN Delphine T	x			x
M. CHARMETTON Christophe		x		x
Mme MANAUDOU Fanny T	x			x
Mme TIXIER Julie		x		x
Mme ABRAMOVITCH Sabrina		x		x
M. DIAO Anthony	x			x
M. DURE Rémy T	x			x
Mme GAILLETON Morgane T		x		x
Mme GARCIA-LIPSCHTZ Céline T		x		X
Mme GAY Emmanuelle T		x		X
M. LAFFERAYRIE Lionel T	x			x
M. JOASSARD Julien		x		X
M. BARBIER Clément	x			x
Mr PERNET Thierry T		x		x
Représentants des Parents d'élèves : PEEP				
Mme HANNA Dima	x			x
Mme SIMON Eléonore	x			X
ATSEM :				
Mme TCHOUMI GEROLT Virginie CL6				X
Mme CHAPUIS Axelle CL4				X

Mme FUCHEZ Déborah CL8	x			X
Mme FIAD Imene C2				X
Mme DJAFFAR Rachida CL5	x			X
Mme ZAKARIA Nihel CL3				X
Mme ROQUELAURE Sandra CL7	x			X
Mme VEYRON Catherine CL11	x			X
Mme BOUMEDHIENNE Malika CL 1				X
Mme SAR Aïda CL9	x			x
Mme TRUPIA Séverine CL10				X
Inspecteur Education Nationale :				
M. LARGE			x	X
Elue aux affaires scolaires 7ème arrondissement :				
M. P. DA COSTA	x			x
Représentantes RASED :				
Mme LAFARGE Isabelle		x		
DDEN :				
Mme. BERNIZET France		x		x
Mr. BROTTIER Jean		x		X
EVS :				
Mme BOURGEOIS Elsa		x		X
MJC – centre de LOISIR				
M. Guillaume GRUEAU	x			X
Mme AGOSTINI Lisa	x			X
Mme PORCHERON Marine	x			x

1 Effectifs actuel/prévu - *Création de 2 classes de maternelle au RdC de l'élémentaire*

FCPE : *D'une manière générale, comment peut-on consulter les périmètres scolaires des écoles de l'arrondissement ?*

A la rentrée 2015-2016, les effectifs étant revus à la baisse avec la fermeture probable d'une ou deux classes, le projet d'extension de la maternelle dans les locaux de l'élémentaire n'est-il donc plus d'actualité ? Comment vont donc être réorganisés les locaux (salle de couchette, BCD) ?

PEEP *: Les prévisions d'effectifs sont en baisse, est ce que la mairie en est consciente, comment faire pour éviter la fermeture de la deuxième classe voire la troisième.....*

Pour l'instant fermeture d'une classe en juin, et comptage à la rentrée pour la fermeture de la 10è classe ou pas. (Fermeture 11è à 310, de la 10è à 279 et de la 9è à 248)

Les familles des élèves qui seront absents à la rentrée doivent impérativement fournir un courrier écrit mentionnant cette absence pour éviter la fermeture de classe à la rentrée.

2014-2015 : 315 élèves

Aujourd'hui pour 2015-2016 : 270 inscrits au listing mairie : 72PS, 75MS et 123 GS – on s'éloigne des 256 inscriptions de départ avec des personnes annoncées qui quittaient l'école. Donc pas de risque pour la fermeture d'une 9è classe. Mais rien de sûr pour la 10è

10 élèves supplémentaires peut-être inscrits car la maternelle Berthelot est saturée. En attente de confirmation écrite. Cela permettrait d'atteindre le seuil des 280 élèves qui évite la fermeture de la 10ème classe.
Selon M. Da Costa, les effectifs sont considérés comme flottants jusqu'à la tenue de la commission du 7 juillet. Et les maternelles du 7e arrondissement ont pour consigne de ne pas inscrire d'enfants de moins de 3 ans à l'exception de l'école Aristide Briand, pour des raisons de mixité sociale. Il précise également que les deux écoles de Jean Macé ne forment pas un groupe scolaire, avec les conséquences que cela implique en termes de regroupement de fratries.

Des dérogations ont été données mais il est rappelé qu'il ne peut être accordé de dérogation pour rapprochement de fratrie entre maternelle et élémentaire car ce n'est pas un groupe scolaire.
Il reste à attendre les retardataires des immeubles livrés fin juin à côté et à la rentrée pour le 2è.

Périmètres scolaires : possibilité d'appeler la mairie pour avoir l'information en donnant son adresse.

Les enseignants souhaiteraient comprendre pourquoi le périmètre scolaire de l'école n'est pas légèrement ré-élargi pour permettre l'inscription d'environ 90 élèves de petite section par an. M. Da Costa répond qu'il faut tenir compte des projets immobiliers.

D'après M. Da COSTA, plus de travaux et de classes prévues en élémentaire. Les salles en élémentaires pourraient-elles être aménagées pour le centre de loisir maternelle ?

Pour les aménagements, pas encore de décision sur le retour de la BCD sur notre bâtiment.
La classe libérée servira à la fois de couchette et de salle pour d'autres activités. Certainement en bas.

Un ambassadeur du livre devrait être nommé sur l'école maternelle l'année prochaine (temps scolaire + centre de loisir)

La question de construire des salles spécialement dédiées au périscolaire a également été évoquée.

Départs et arrivées enseignants – ATSEM

Enseignants : Anne-Sophie DUFOUR, qui est stagiaire- Chrystelle MYOLLANY, non titulaire. Et Sylvie DELEGLISE qui part pour un poste spécialisé.
ATSEM : Rien de sur – seulement 4 titulaires restantes : Sandra ROQUELAURE, Catherine VEYRON, Séverine TRUPPIA, Malika BOUMEDIENNE. Déborah FUCHEZ qui devient titulaire de la ville de LYON reste, pour les autres nous ne le saurons certainement qu'en septembre. Deux nouvelles titulaires ATSEM ont été nommées sur l'école.
Virginie TCHOUMI GEROLT elle part à la campagne.

Mme Sacco, responsable de secteur des ATSEM, est remplacée par Mme Calme.

2 Cantine et garderies

⇨ *Changement de sous régisseur et de référent périscolaire*

Françoise Gondol ne sera plus sous-régisseur de cantine et responsable des garderies l'an prochain. Peggy CREPIN la remplacera.

Attention, Peggy Crépin étant une enseignante non déchargée, elle ne pourra absolument pas gérer les inscriptions ou annulation de cantine sur le temps de classe.

⇨ GREVE

PEEP : le délai pour annoncer la grève de cantine un mardi soir pour jeudi midi est très court, ce n'est pas possible de prévoir un délai plus large?
FCPE : Serait-il possible de préparer un pique-nique à son enfant pour qu'il puisse tout de même manger à l'école les jours de grève de cantine ?
Les agents de la ville ont jusqu'à 1h avant le temps de grève pour se déclarer gréviste. Arriver à le savoir l'avant-veille est déjà bien.
En tant que sous-régisseur, Françoise Gondol n'est pas responsable de l'équipe du restaurant.
En général l'information arrive le mardi matin et Françoise Gondol fait un mail aux parents qui ont donné leur adresse. Pour les autres il n'y a pas d'autres moyens de les informer que par un mot donné à l'enfant.

Il n'est pas possible de donner un pique-nique, il n'y a personne pour assurer le temps de garde, même si les animateurs du centre de loisir sont là. Donc risque de ne pas avoir les ressources en personnel pour assurer la sécurité.

Les intervenants de la MJC n'entendent pas s'immiscer dans un conflit qui oppose le personnel de cantine à la Ville de Lyon.

Des listes destinées à l'entraide entre familles concernant les jours de grèves de cantines peuvent être affichées devant les classes à l'initiative des parents d'élèves.

L’année prochaine, un responsable de secteur et un responsable de proximité scolaire seront créés.

- *CR par les parents : Lundi 15 juin, trois parents ont déjeuné au restaurant scolaire avec Madame SACCO, responsable du personnel Ville de Lyon de l'école.*
  Des solutions existent contre le bruit, la municipalité a-t-elle la volonté d'aménager le réfectoire pour réduire les nuisances sonores à la pause méridienne ?

  Impressions des parents : premier service bruyant ; les enfants ont le temps de manger bien que rythme soutenu ; peu d’adultes par rapport au nombre d’enfants (difficile de gérer à la fois le service et la gestion du bruit ou l’agitation) ; quelques adultes en plus pourraient peut-être permettre de réduire le volume sonore ; repas pas mauvais.

  Répartition premier/deuxième service : le premier est plus chargé que le second ; à revoir l’année prochaine.

  Les animateurs souhaiteraient pouvoir manger à table avec les enfants, pour créer un moment convivial et faciliter la gestion. Nécessiterait un accord de la ville et un travail en amont (fruits épluchés et coupés ; viande coupée).

3 Comptes et association de l’école

Bilan rapide

7800 euros de sorties

Pourrait-on en savoir plus sur l'association pour l'école maternelle Jean Macé ? Quel est le lien avec le comité des fêtes des parents d'élèves ? Ne devrait-il pas y avoir des élections pour constituer un bureau de parents souhaitant impulser une nouvelle dynamique festive au sein de l'école maternelle ?

L’association a été créée pour éviter d’adhérer à l’OCCE (1,85 euros par élève) et pouvoir ainsi gérer les comptes de la coopérative de l’école.

Cette association n’a pas pour objet d’organiser des manifestations festives. C’est le comité des fêtes qui a pour rôle d’organiser des évènements festifs.

L’association, gérée par l’équipe enseignante, se contente d’accorder une sorte d’avance sur recettes permettant d’engager les dépenses inhérentes à l’organisation d’un événement de ce type.

Actuellement, il n’y a pas plus de parents disponibles et volontaires pour intégrer ce comité des fêtes et organiser des actions telles que la kermesse.

Le lien avec le comité des fêtes il est celui que veulent bien donner les parents avec les enseignants et notamment la directrice.

Possibilité de mobiliser des parents à revoir : mot dans le carnet à la rentrée semble insuffisant.

4 Les suites des vols sur l’école.

Liste : télé, appareil photo, environ 7 boites de 5 ramettes A4, serviettes papiers données lors du risque d’épidémie de gale, mousseur du robinet, partie d’une chasse d’eau, gazes pour nettoyer le sol.
La clé pour éclairer le gymnase retrouvée 2 mois après sous l’ascenseur.

Ces vols n’ont pas été remboursés car aucune effraction n’a été constatée, et aucune suite de la part de la police suite au dépôt de plainte. Pas plus de la mairie. Sinon l’idée de changer les serrures des deux portes d’entrée.

Mais Françoise Gondol trouve régulièrement une porte ou une fenêtre ouverte le week-end, ou le lendemain matin.

5 Commission de sécurité

Passée le 28 mai 2015

Pas de problème, si ce n'est celui des cales pour tenir les portes ouvertes. Des travaux sont prévus pour des aimants et pour permettre d'installer des personnes à mobilité réduite sur les balcons.

6 Les travaux :

PEEP : Point sur l'avancement des travaux évoqués lors du premier conseil et non achevés, et le point sur les travaux du deuxième conseil.

FCPE : Serait-il possible de créer un garage à trottinettes devant l'école ou dans un coin de la cour ?

- ⇨ Portail : en attente du déblocage des crédits par le service de l'éducation de la ville de LYON. Le paiement des travaux a été partagé entre 2 services : éducation et entretien des bâtiments, le 2è a débloqué les fonds pas le premier.
- ⇨ Douche : aucune solution, rien ne sera fait.
- ⇨ Fuite sur le toit : résolu
- ⇨ Remplacement des jeux dans la cour : pas de nouvelles
- ⇨ Tableau d'affichage ALAE : fait

Parking à trottinettes : demande à faire par les parents d'élève à la maire, à l'extérieur de l'école.

Problème de l'ombre dans la cour ?

Créer un préau à l'étage devant la salle de chorale ?

Problème de la machine à laver qui ne fonctionne plus ; n'est pas financée par la mairie et ne peut être achetée par la coopérative scolaire sans autorisation votée au conseil d'école. Le conseil d'école donne son accord.

7 Questions diverses des Parents d'élèves.

***KERMESSE** :*

***PEEP :** Pourquoi la kermesse de l'école et les spectacles de fin d'année n'ont pas lieu un samedi où les élèves peuvent être accompagnés des parents et la famille? Une kermesse sur un temps scolaire est perçue par l'élève comme des activités scolaires.*

***FCPE :** Pourquoi ne pas avoir organisé sur une même journée la kermesse de l'école (qui cette année a lieu jeudi 25 juin matin) et la fête de fin d'année de l'ALAE (qui a lieu 8 jours plus tard, le dernier vendredi après-midi de l'année scolaire) ? Difficile pour les parents de bloquer 2 demi-journées pour s'impliquer dans les deux fêtes.*

Dans la mesure où il n'y avait pas de parents disponibles pour aider les 3 mamans qui organisaient habituellement les kermesses, le choix a été de ne pas en faire cette année. Les enseignantes ont voulu que les enfants ne soient pas pénalisés, et l'ont donc prévu sur un temps scolaire. Et cela bien en amont dans l'année. Il n'y a pas eu de concertation avec l'ALAE, car tout va très vite depuis l'installation de l'ALAE sur l'école. De plus faire un temps commun veut dire le faire le vendredi après-midi, temps sur lequel tous les élèves de l'école ne sont pas présents, car certains ne sont pas inscrits le vendredi après-midi. De plus, il serait impossible de mettre les 315 enfants en même temps dans la cour.

FCPE : A-t-on étudié la possibilité de participer à la collecte de textile et vêtements proposée par la mairie d'arrondissement ?

Non, ce n'est pas forcement notre rôle. De plus qui en serait responsable, qui gérerait : la directrice ??? Déjà bien d'autres choses à faire.

PHOTOS

***PEEP :** Pourquoi la photo de classe a été prévue vers la fin de l'année?*

***FCPE :** Pourquoi les photos de classe n'ont-elles pas pu être faites plus tôt dans l'année ? C'est dommage de ne les avoir qu'au moment de partir en grandes vacances.*

Volonté de changer de photographe, difficulté d'en trouver, pas trop cher. Attente du printemps pour être à l'extérieur. Finalement retour avec la même société, mais pas photographe. Et difficultés à trouver un créneau pour une grosse école.

Refonte des programmes scolaires :

FCPE : Que pensent les enseignants de la refonte des programmes de maternelle prévue pour la rentrée 2015-2016 ? Y-a-t-il de grandes nouveautés ?

Plus détaillés que les précédents.

Des contradictions entre l'esprit (plus de manipulations, veiller au bien-être des élèves) et les objectifs de fin de maternelle (des compétences très pointues)

Pour en savoir plus : http://www.education.gouv.fr/cid87300/rentree-2015-le-nouveau-programme-de-l-ecole-maternelle.html

Sécurité des sorties de l'école :

FCPE : Pourquoi n'y-a-t-il pas d'agent de surveillance au passage piéton comme à celui devant l'école élémentaire ?

Les enfants de maternelle sont accompagnés d'adultes. Les enfants d'élémentaire ne le sont pas forcément.

Direction		Secrétaires
F. GONDOL	M.GENDRE	M. DIAO